

Préavis de grève à la Poste

Le collectif des postiers lourdais pour la défense du service public communique :

« La défense d'un vrai Service Public au service du citoyen est-elle une juste cause ? Bien sûr, nous, postiers lourdais nous le pensons et avec nous les usagers de nos guichets qui spontanément nous expriment leur sympathie et leur soutien. Et cela nous encourage. Nous avons bien perçu à leurs nombreuses questions l'inquiétude que suscite chez eux une remise en cause des horaires actuels d'ouverture de leur bureau de poste. D'autant plus grande est notre responsabilité vis-à-vis de tous ceux que les contraintes de la vie moderne ou de leur profession, comme par exemple les commerçants lourdais, obligent à fréquenter la poste à la coupure de midi ou tard le soir. Mais la question se pose peut-on aujourd'hui se faire entendre et défendre une cause, fut-elle d'intérêt public, en dehors du recours à une grève longue et perturbante pour tous ?

Bonne question et cruel dilemme ! Nous aurions pu nous engager dans une grève de longue durée commençant à Pâques. Mais nous savons l'importance pour l'économie lourdaise de tels rendez-vous.

Nous ne déposerons donc dans la semaine de Pâques de préavis de grève que pour le mardi 13 et le samedi 17 avril.

Notre détermination est grande, que la Poste ne s'yt rompe pas, de voir préserver à Lourdes les horaires actuels d'ouverture des guichets. Mais nous avons le souci de nos usagers et des Lourdais et nous limiterons donc cette grève d'avertissement à deux jours. Nous insistons dans un 3e appel lancé au maire de Lourdes pour qu'il exprime à ses concitoyens sa position sur le maintien ou non de l'ouverture de la poste entre midi et 14h et sur l'histoire de fermeture en soirée.

Ne faut-il pas rapidement tout mettre en œuvre pour éviter que cela ne dégénère en un conflit préjudiciable pour tous comme en novembre 2000 où cela s'est traduit par 21 jours de grève consécutifs ? ! »